

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1035**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Chimiste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 6	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

222 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce BTS a des connaissances en chimie et génie chimique. Spécialiste du produit chimique, de son élaboration, de son analyse, il est le collaborateur direct de l'ingénieur. Dans l'entreprise, il exerce plusieurs types d'activités :

- en production, il assure la mise en route de la fabrication et l'amène à un fonctionnement optimal. Il vérifie la conformité du produit avec les prévisions et les consignes. Il participe à l'organisation du travail et à l'animation des équipes ;
- en contrôle, il organise une chaîne d'acquisition de mesures, choisit les capteurs, les technologies et les interfaces informatiques, exploite les résultats ;
- en recherche-développement, il conçoit un nouveau processus physico-chimique, ou bien il réalise une synthèse organique. Il met au point un protocole expérimental, l'applique à une production en unité pilote. Il établit un rapport-diagnostic du protocole et définit le mode opératoire de production ;
- en application, il identifie de nouveaux besoins, et met au point les modifications nécessaires ;
- en sécurité, il doit comprendre, respecter et faire respecter les consignes de sécurité.

La fonction technico-commerciale lui est également ouverte.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industries de procédés (chimie; matériaux de construction, papier, pharmacie, industrie nucléaire, production d'énergie..) Industries manufacturières

Technicien supérieur chimiste, technicien de fabrication des industries de process, technicien d'application industrielle, technicien en génie chimique, technicien de laboratoire de recherche des industries de process

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

H1404 : Intervention technique en méthodes et industrialisation

H1506 : Intervention technique qualité en mécanique et travail des métaux

H2301 : Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Epreuve fondamentale de chimie : pratique expérimentale - Epreuve fondamentale de chimie : activités en milieu professionnel
- Génie chimique
- Français
- Langue vivante étrangère : anglais
- Mathématiques
- Sciences physiques
- Chimie

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem

Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03/09/1997

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :